

# Opération "USINE VIDE" MOTION du 22 avril

Les organisations syndicales CFDT, FO et CFE-CGC du centre de Roanne jugent inacceptables les propositions de la Direction du 8 avril dernier. Elles rejettent la provocation de la Direction au sujet de la durée et de l'organisation du travail.

Elles exigent de la Direction :

- ◆ Le maintien d'un horaire journalier de 7h80, c'est à dire **206 jours** travaillés pour les mensuels,
- ◆ L'application du principe de rachat de RTT des mensuels, aux cadres (**Augmentations générales**),
- ◆ La possibilité de **laisser le choix aux salariés** entre RTT et argent,
- ◆ **Le rétablissement des 5 jours de l'accord d'entreprise** (26<sup>ème</sup>, 2 ponts, 2x1/2 franchise, 1 étalement),
- ◆ La prise en compte de la situation des **temps partiels**,
- ◆ **Le maintien de l'horaire variable** et de la possibilité de capitaliser une demi journée par mois,
- ◆ **Une plus grande disponibilité des jours de RTT salariés**,
- ◆ La prise en compte de la **pénibilité pour les salariés postés** (horaire réduit),
- ◆ **Le maintien des congés exceptionnels** de l'accord d'entreprise existant,
- ◆ L'ouverture rapide de **négociations salariales** intégrant le maintien du pouvoir d'achat pour tous,
- ◆ **Une véritable négociation sur le CET, l'intéressement/participation et le PEE.**

Les organisations syndicales CFDT, FO et CFE-CGC du centre de Roanne engagent une action "usine vide" et "sortie en fin de plage fixe" jusqu'au jour du CCE, jour où elles appellent les salariés à ne pas être présents sur le centre le matin 29 avril (grève, congés, récupération, etc...), jour du Comité Central d'Entreprise.